



Maisons-Alfort, le 26 novembre 2009

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
WING-P, identique à DAKOTA-P**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par BASF AGRO SAS, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation WING-P.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence DAKOTA-P, dont l'autorisation de mise sur le marché, n°2090113, est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2019 ;

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2008-0038 du 3 août 2009 relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation DAKOTA-P ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour WING-P est bien strictement identique à celle déclarée pour DAKOTA-P ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation WING-P, présentée par BASF AGRO SAS, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit DAKOTA-P.

Marc MORTUREUX